

Date d'affichage : 12/02/2022

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE REUNION TELEPHONIQUE DU 10/02/2022</p>

Présents : Mme V.LE GALL, Mrs D.HARY, J.VARLET, D.SAUVAGE, C.FOURNIER

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans le P.V n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 05/02/2022

U15 D2C-55029.1 GROUPEMENT QUIESTEDE ROQUETOIRE-GROUPEMENT OPALE SUD. Match non joué suite à suspicion de cas COVID à OPALE SUD. Après étude des pièces au dossier. La commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : Mr Claude Fournier

La Secrétaire : Mme Valérie LE GALL